



Madame l'Inspectrice d'Académie,
Monsieur le Secrétaire Général,
Madame l'Inspectrice Adjointe,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Depuis la rue du faubourg Saint-Honoré et la rue de Grenelle, le match est engagé. Le tandem parfaitement synchronisé enchaîne les annonces qui fusent comme des petites balles jaunes, souvent trop près des lignes quand ce n'est pas carrément en dehors des limites.

On essaie d'imposer à l'éducation, surface lente par excellence qui nécessite de construire les échanges, un jeu frontal et violent qui ne peut pas, qui ne va pas fonctionner mais qui va laisser de longues traces sur la terre déjà trop battue de l'école de la République.

Dans ce duel, la voix des juges de ligne syndicaux incommode le jeu des compères qui n'apprécient pas qu'on leur signale leurs fautes de pied, leurs écarts de langage. Ils rêvent d'un tournoi sans CAPD ni CHS-CT, ces empêcheurs de cogner en fond de court. Qu'ils se consolent : les avertissements et les points de pénalité demeurent l'apanage d'un juge de chaise inexistant dans notre République qui en aurait pourtant bien besoin. Pour l'heure, nous sommes toujours là et veillons sur l'éthique de l'affrontement.

Nombre des coups tentés concernent directement la carte scolaire et donc cette instance :
dédoublage des GS en REP+, généralisation des CE1 dédoublés en REP, effectif maximum de 24 élèves par classe en CP et CE1 hors éducation prioritaire, aucune fermeture d'école rurale sans l'accord du maire.

Face à toutes ces mesures quantitatives, on nous annonce la création de 2300 postes d'ici la fin du quinquennat mais beaucoup d'autres points restent flous : nous ignorons toujours la dotation en EFS ainsi que le nombre d'invitations de contractuels au tournoi. Ce n'est pas ça qui fera remonter la Seine et Marne au classement ATP ... euh pardon EPC (Enseignants Par Classe).

Nous nous sommes quittés en janvier à l'issue d'un match fair-play mais déséquilibré. Beaucoup de fermetures et très peu d'ouvertures, arguant d'un nécessaire matelas préventif en vue des aléas de flux des personnels. Avec une balance positive de 89 postes, les collègues forcés de participer à un mouvement encore plus en chantier que le Susan Lenglen espéraient pour bon nombre voir les mesures les touchant être levées ; c'était sans compter les nouvelles annonces des mousquetaires. Une fois de plus, la dotation anémique voudrait nous inciter à retenir nos coups, à jouer « petit bras » mais nous nous en garderons bien. Nous défendrons nos mandats qui revendiquent des

effectifs en maternelle de 25 élèves maximum. Nous porterons les arguments de toutes les écoles qui nous ont contactés. Nous serons attentifs notamment à ce que les effectifs n'exploient pas dans les classes non concernées par des dispositifs particuliers. Nous continuerons de demander le retour des ZIL, garants d'un remplacement de qualité puisque faisant la part belle à la connaissance de terrain des enseignants, le maintien des décharges de directeur abondées en REP et REP+, le maintien et le développement des PMQC qui avaient fait la preuve de leur efficacité.

Le rassemblement organisé aujourd'hui sous ces fenêtres, les nombreuses opérations menées par les parents d'élèves, les grèves pour une fois unanimement revendiquées et massivement suivies, tout témoigne d'une révolte montante, une montée au filet de tous ceux qui occupent véritablement le terrain de l'éducation, au contraire des annonceurs de score coincés dans leur bulle en hauteur.

Nous espérons que ces voix seront entendues et terminons notre clin d'œil à la petite balle jaune et rappelant que le 20 juin ... 1789, le serment du jeu de Paume scellait la naissance de la première constitution française et faisait le vœu de l'abolition des privilèges dans un contexte social particulièrement tendu. Et si les ronds-points avaient existé à l'époque ?